

17 Engager dans une démarche valorisant les produits et services de proximité

Définition

Permettre un développement durable de l'entreprise, alors que la croissance économique est menacée et que les ressources naturelles s'amenuisent, impacte sur toutes ses fonctions: achat, production, vente...

La décision d'initier une telle démarche est votre premier engagement fort. Pour que cet engagement se traduise en résultats positifs, il doit être affirmé et partagé par les personnes qui prennent les décisions vitales et stratégiques pour l'entreprise.

Objectifs

- Privilégier les partenariats locaux et les adhérents à Charte 21.
- Essaimer les bonnes pratiques Charte 21 et les valeurs du développement durable.

Pistes d'action

- Identifier vos parties prenantes, les hiérarchiser par niveau stratégique en 3 niveaux d'importance.
- Identifier les responsabilités dans l'entreprise.
- Identifier les autres entreprises engagées dans une démarche de développement durable, et adhérant à Charte 21.

Curseurs de performance

> Nombre de parties prenantes en contact et dont les attentes sont identifiées / nombre de parties prenantes identifiées
- Minimum : prendre en compte 4 parties prenantes : fournisseurs, clients, salariés, associations de commerçants.

